

agenda

FORMATIONS ET RENCONTRES

Stage de chant choral Vall'art
Autour des polyphonies géorgiennes
Sam 23 et dim 24 août
Joinville - Château du Grand Jardin
03 25 94 19 00

Académie internationale de musique
Une bourse est attribuée aux élèves haut-marnais.

Du 16 au 28 juil
Chaumont - Lycée Charles De Gaulle
05 55 34 30 49

Kees Volger, Florence Bellon
Dim 10 août 17h
Langres - Cathédrale St-Mammès
03 25 87 54 10

Thierry Fevre
Dim 17 août 17h
Langres - Cathédrale St-Mammès
03 25 87 54 10

François Verry
Dim 24 août 17h
Langres - Cathédrale St-Mammès
03 25 87 54 10

Pascal Reber
Dim 7 septembre 17h
Chaumont - Basilique St-Jean Baptiste
03 25 32 47 78

Vincent Freppel, Thérèse Gérard
Dim 21 septembre 17h
Chaumont - Basilique St-Jean Baptiste
03 25 32 47 78

Catherine Millot, Carlos Mas i Garcia, Thierry Colas
Dim 21 septembre 17h
Chaumont - Basilique St-Jean Baptiste
03 25 32 47 78

Suzanne Chaisemartin
Sam 27 septembre 20h30
Fayl-Billot - Eglise Notre Dame
06 62 86 82 00

Eric Ampeau
Dim 28 septembre 17h
Chaumont - Basilique St-Jean Baptiste
03 25 32 47 78

Louis Robilliard
Dim 26 octobre 17h
Saint-Dizier - Eglise Notre Dame de l'Assomption
03 25 07 31 26

Mickaël Durand
Dim 13 juil 17h
Langres - Cathédrale St-Mammès
03 25 87 54 10

Gérard Goudet, Pascal Ansel
Dim 20 juil 20h30
Montier-en-Der - Abbatale
03 25 04 40 34

Jean-François Guyot
Dim 20 juil 17h
Langres - Cathédrale St-Mammès
03 25 87 54 10

Pascale Van Coppénole
Dim 27 juil 17h
Langres - Cathédrale St-Mammès
03 25 87 54 10

Alain Bouvet
Dim 3 août 17h
Langres - Cathédrale St-Mammès
03 25 87 54 10

DIFFUSION

Concerts organisés dans le cadre de la Route des Orgues

Retrouvez toutes les infos : actions, agenda, offres d'emploi, sur le site :

www.artsvivants52.org

ARTS VIVANTS 52
2 rue du 14 Juillet
52000 CHAUMONT

Tél. : 03 25 02 05 75
Fax : 03 25 02 05 50
contact@artsvivants52.org

Lettre d'info d'Arts Vivants 52, n° 25
Juil-sept 2008, Gratuit
Directeur de la publication :
Elisabeth Robert-Dehault
Imprimé par nos soins
Lettre éditée par : Arts Vivants 52

2 rue du 14 juillet
52000 CHAUMONT CEDEX

Dépôt légal à parution



lettre d'info

Arts Vivants Haute-Marne

juil 08 ↪ N 25

édito

> DOSSIER	
Développer la pratique chorale chez les enfants.....	p.2
Edito	p.1
Parole d'acteur culturel	p.3
Développer un réseau de chœurs d'enfants	p.3
Agenda	p.4

La mise en place du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques financé par le Conseil Général de la Haute-Marne a permis de mettre en exergue certains domaines de l'enseignement artistique.

Parmi ceux-ci, le développement du chant collectif pour les enfants constitue un levier particulièrement bien adapté à la pratique musicale dans notre territoire. En effet, ce domaine permet de croiser des dispositifs de l'Education Nationale, des méthodes portées par les écoles de musique et des préoccupations de maillage territorial.

Arts Vivants 52 s'est saisi de cette convergence pour mener à bien, grâce à des partenariats fructueux, une politique d'accompagnement de la pratique chorale à destination des enfants.

Cette lettre d'information est donc consacrée à deux dispositifs renouvelés lors de la prochaine saison : la charte départementale de chant choral et le réseau des chœurs d'enfants :
Le premier devra permettre de soutenir la pratique chorale dans les collèges du département en renouant les partenariats autour de la charte ; le second verra se prolonger les chœurs d'enfants menés par des professionnels. Le réseau s'élargira dans les communes, les écoles de musique et les associations qui auront manifesté un intérêt pour cette proposition.

Elisabeth ROBERT-DEHAULT
Conseiller Général
Présidente d'Arts Vivants 52



> DOSSIER

Accompagner et inciter les initiatives autour du chant choral

la charte départementale de développement du chant choral

L'écoute d'une chorale d'enfants est un moment d'émotion partagé par les chanteurs débutants et le public. Souvent, ils y font leurs premiers pas sur scène et ce moment de fragilité constitue une première approche délicate du monde musical. Dans les écoles ou les associations, les initiatives sont nombreuses pour donner la chance aux enfants de vivre ces moments forts. Ces volontés méritent un soutien et un accompagnement. C'est dans ce but qu'ont été créées les chartes départementales de développement de la pratique vocale et chorale. En Haute-Marne, comme chez nos voisins, la première charte a vu le jour en 2001. Ce texte, rédigé et signé par plusieurs partenaires, cadre les projets autour du chant choral en direction des enfants et des adolescents.

Généraliser la pratique vocale

De nombreux aspects de la pratique vocale s'avèrent formateurs pour l'enfant. La voix est avant tout un outil d'expression : la pratique vocale contribue à développer la créativité de l'enfant, à renforcer sa maîtrise de la langue et de l'expression orale. Cette pratique musicale permet également de développer des capacités d'écoute et de concentration. Le caractère collectif du chant choral peut constituer un élément essentiel pour la structuration d'un individu dans la société.

C'est pourquoi l'objectif de ce dispositif est de tendre vers une «généralisation de la pratique vocale et chorale de l'enfant dès le premier degré.» C'est, notamment, donner la possibilité à chaque enfant d'intégrer une chorale durant au moins une année scolaire entre le CP et la 3ème.

La charte vise également à «coordonner et donner les moyens de se développer» aux actions déjà existantes. Par exemple, des formations seront proposées aux enseignants qui créent une chorale dans leur école. La formation constitue, bien entendu, le volet le plus important de la charte et doit permettre de donner les outils nécessaires et dimensionnés à une pratique régulière et non professionnelle.

Donner des outils de formation

Pour les enseignants ou les intervenants, il est important de pouvoir travailler avec un artiste ou un professionnel spécialiste de la voix de l'enfant. La charte pointe l'importance de mobiliser des compétences pour faire intervenir des personnes qualifiées, professeurs de chant, chefs de chœurs ou dumistes*.

D'autres actions peuvent être mises en place, en fonction des particularités de chaque département. Certains élaboreront des outils constitués de mallettes pédagogiques, d'autres choisiront de mettre en valeur les projets réalisés.

En Haute-Marne, les partenaires pour la prochaine charte sont le Centre Départemental de Documentation Pédagogique, l'Inspection Académique et Arts Vivants 52. Ils mobilisent leurs compétences pour réaliser une seconde version de cet outil de travail, essentiel au développement artistique et personnel de l'enfant.

Parole d'acteur culturel

«Le chant choral est très formateur pour l'oreille et la culture musicale, l'écoute des autres, l'épanouissement individuel.

Il permet de remplir une double fonction : l'apprentissage actif des bases musicales, d'une part, et la pratique collective, conviviale et stimulante, d'autre part.

L'enseignement musical, basé aujourd'hui sur le plaisir de jouer ensemble, d'appriivoiser les sons ou de les ré-inventer, trouve dans le chant choral un outil merveilleux pour mettre en oeuvre cet apprentissage exigeant et structurant : quand on chante ensemble, on partage, et quand on écoute l'autre, on est acteur !»

Catherine Millot
Intervenante pour les
chœurs d'enfants de Doulevant-le-
Château, Joinville et Wassy



Les chœurs d'enfants en concert le 1er juin à Joinville

Le réseau des chœurs d'enfants en Haute-Marne est en plein développement. Regroupant pratique collective et enseignement musical, les chœurs d'enfants peuvent s'implanter dans tous les secteurs, pourvus ou non d'une école de musique.

Développer un réseau de chœurs d'enfants

Un chœur d'enfants est avant tout le lieu d'une pratique collective. Les jeunes y apprennent à chanter ensemble, à écouter leurs camarades et à s'écouter eux-mêmes. Il est souvent plus simple de s'extérioriser au sein d'un groupe. Les chœurs d'enfants permettent également d'apprendre la musique tout en la pratiquant. Certaines écoles de musique ont intégré cette forme d'enseignement (à Chaumont, Bourbonne-les-Bains, Doulevant-le-Château, Wassy, Langres, dans la communauté de communes du bassin de Bologne-Vignory-Froncles). Les chefs qui animent ces chœurs sont tous qualifiés. D'une part pour diriger un ensemble musical et d'autre part pour faire évoluer au mieux la voix des enfants. Ils proposent des exercices adaptés à l'âge des enfants et nécessaires pour résoudre leurs difficultés vocales. Les enfants de 6 à 12 ans apprennent à explorer toute leur tessiture par des jeux vocaux. Ils pratiquent également des jeux corporels et développent ainsi leur perception de l'espace. Tout au long de l'année, ils découvrent des chants et constituent ainsi un répertoire adapté.

Les partenaires du réseau des chœurs d'enfants sont nombreux et variés. Des foyers ruraux et des CEL (contrats éducatifs locaux) accueillent des chœurs d'enfants dans le cadre

d'activités extra-scolaires. Les communes ou intercommunalités sont parties prenantes de ce projet et s'y investissent financièrement. Les écoles de musique elles-mêmes proposent des chœurs comme une offre d'enseignement différente ou complémentaire de l'apprentissage instrumental. Parfois même, cette proposition amène des écoles de musique à envisager des activités en dehors de leurs murs et toucher un public nouveau. Mais le chant choral permet aussi l'apprentissage de la musique en dehors de l'école de musique.

Arts Vivants 52 accompagne techniquement la création de chœurs d'enfants dans le département depuis 2006. Cet accompagnement est mis en place dans le cadre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques, il est financé par le Conseil Général de la Haute-Marne. Un réseau de cet ordre permet de structurer le territoire en maintenant une offre similaire à tous les secteurs du département. Les chœurs d'enfants et d'adolescents constituent aussi une part des choristes de demain en renouvelant dans quelques années les pupitres des chorales.

La pratique chorale est particulièrement formatrice pour l'enfant. La charte départementale de chant choral est un outil de développement de cette pratique en école élémentaire et au collège.

* Musicien Intervenant, voir la Lettre d'Information n°23